



EcoLogic

CHARTRE GRAPHIQUE
ECOLOGIC 2023

1. LE LOGOTYPE

Le logotype est inchangé. Seule cette version reste en usage. La baseline prendra sa place sur les documents directement et non plus associée au logo.

The logo for EcoLogic features the word "EcoLogic" in a bold, sans-serif font. The letters "Eco" and "Logic" are orange, while the letter "L" is green. Above the letter "i" in "Logic", there is a circular icon consisting of a green outer ring, a white inner ring, and a solid orange center.

EcoLogic

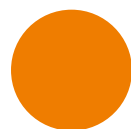
EcoLogic

Les variantes monochromes sont autorisées dans le cadre d'une utilisation sur un support de communication type rapport d'activité ou dossier d'agrément, notamment si le logo est placé en pied de page ou en quatrième de couverture.

The EcoLogic logo is displayed in a vibrant green color. The word "Eco" is in a bold, sans-serif font, and "Logic" is in a similar font with a stylized lowercase 'i'. A small circular icon with a dot inside is positioned above the 'i'.

Vert pomme

—
#95C11F
C50 M0 J100 N0
R149 V193 B31

The EcoLogic logo is displayed in a vibrant orange color. The word "Eco" is in a bold, sans-serif font, and "Logic" is in a similar font with a stylized lowercase 'i'. A small circular icon with a dot inside is positioned above the 'i'.

Abricot

—
#EE7F00
C0 M60 J100 N0
R238 V127 B0

Marges de sécurité



Tailles minimales d'utilisation



2. LES GAMMES COLORÉES

COULEURS DU SIÈGE

Vert pomme

—
#95C11F
C50 M0 J100 N0
R149 V193 B31

Vert chêne

—
#7AA701
C60 M13 J100 N1
R122 V167 B1

Abricot

—
#EE7F00
C0 M60 J100 N0
R238 V127 B0



EEE
MÉNAGERS &
PROFESSIONNELS

Bleu azur

—
#00B4E2
C73 M3 J6 N0
R0 V180 B226

Bleu orage

—
#0B8DAF
C80 M27 J22 N4
R11 V141 B175

Vert pomme

—
#95C11F
C50 M0 J100 N0
R149 V193 B31



ARTICLES
DE SPORTS
ET DE LOISIRS

Fuchsia

—
#D9084D
C7 M100 J54 N1
R217 V8 B77

Lavande

—
#A46AA7
C42 M66 J3 N0
R164 V106 B167

Indigo

—
#362971
C97 M99 J18 N6
R54 V41 B113



ARTICLES
BRICOLAGE
& JARDIN

Clémentine

#E35F0F
C5 M73 J100 N0
R227 V95 B15

Vert d'eau

#138482
C82 M26 J48 N10
R19 V132 B130

Abricot

#EF7D00
C0 M60 J100 N0
R239 V125 B6



GAMME
COMPLÉMEN-
TAIRE POUR
UNE FUTURE
CATÉGORIE
ÉVENTUELLE

Poussin

—
#FBBA00
C0 M30 J100 N0
R251 V186 B0


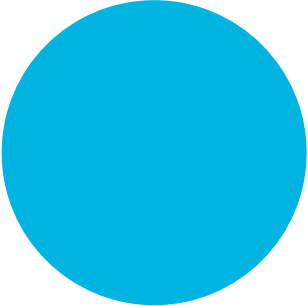
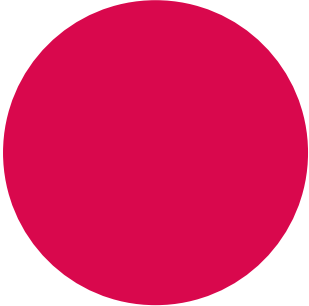
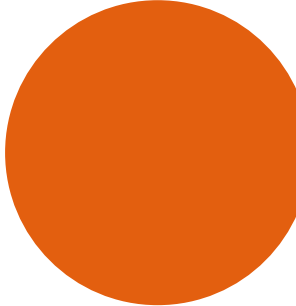
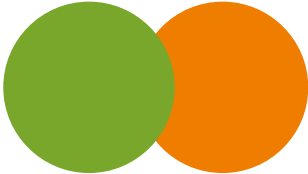
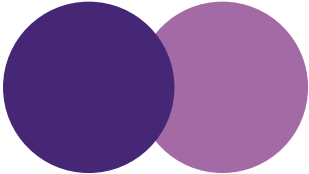



Bleu orage

—
#0B8DAF
C80 M27 J22 N4
R11 V141 B175

Océan

—
#1A64AE
C89 M58 J0 N0
R26 V100 B174

Cette gamme peut être utilisée dans certains documents transversaux, type rapport d'activité.

	Couleurs du siège	EEE	ASL	ABJ
Couleur principale de la filière	 Vert pomme	 Bleu azur	 Fuchsia	 Clémentine
Couleurs secondaires de la filière	 Vert chêne Abricot	 Bleu orage Vert pomme	 Indigo Lavande	 Vert d'eau Abricot
Dégradé de la filière	 Abricot → Vert chêne	 Bleu orage → Vert pomme	 Indigo → Fuchsia	 Clémentine → Vert d'eau



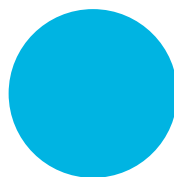
Vert pomme

—
#95C11F
C50 M0 J100 N0
R149 V193 B31



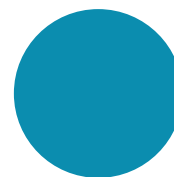
Vert chêne

—
#7AA701
C60 M13 J100 N1
R122 V167 B1



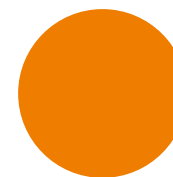
Bleu azur

—
#00B4E2
C73 M3 J6 N0
R0 V180 B226



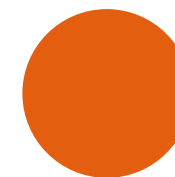
Bleu orange

—
#0B8DAF
C80 M27 J22 N4
R11 V141 B175



Abricot

—
#EF7D00
C0 M60 J100 N0
R239 V125 B6



Clémentine

—
#E35F0F
C5 M73 J100 N0
R227 V95 B15



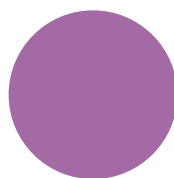
Vert d'eau

—
#138482
C82 M26 J48 N10
R19 V132 B130



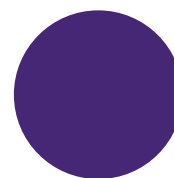
Fuchsia

—
#D9084D
C7 M100 J54 N1
R217 V8 B77



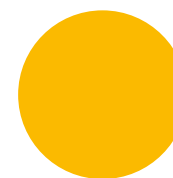
Lavande

—
#A46AA7
C42 M66 J3 N0
R164 V106 B167



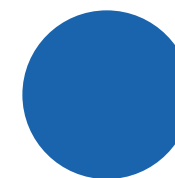
Indigo

—
#362971
C97 M99 J18 N6
R54 V41 B113



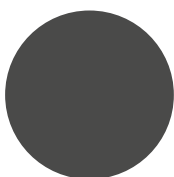
Poussin

—
#FBBA00
C0 M30 J100 N0
R251 V186 B0



Océan

—
#1A64AE
C89 M58 J0 N0
R26 V100 B174



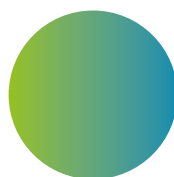
Ardoise

—
#4A4A49
C0 M0 J0 N85
R74 V74 B75



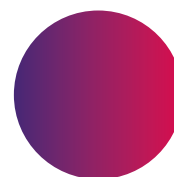
Dégradé Siège

—
**Abricot → Vert
chêne**



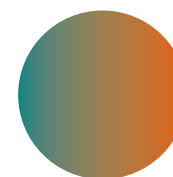
Dégradé EEE

—
**Vert pomme → Bleu
orange**



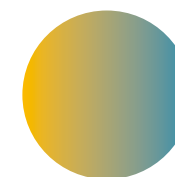
Dégradé ASL

—
Indigo → Fuchsia



Dégradé ABJ

—
**Vert d'eau →
Clémentine**



**Dégradé
Complémentaire**

—
Poussin → Bleu orange

3. TYPOGRAPHIES ET GABARITS

Cette police de caractère peut être utilisée pour accompagner les supports de communication.

Muli

Aa Aa

Us plantibust, tenis doluptati ut volorem veriorae voluptame et quiae aut esequodist, sent. Doluptatur, eliquo bea quis escillestia soluptat hitas moluptatem vendi venda equate si ommolut aeptiant, sanditis con nus ex eos volorpore, cum, cone cuptati oratur ?

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
 ààbcçdeéèfghijklmnoôöpqrstuüvwxyz
 0123456789 :./?!+=\$€(—)

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
ààbcçdeéèfghijklmnoôöpqrstuüvwxyz
0123456789 :./?!+=\$€(—)

Cette police est utilisée comme typographie de titraile, notamment pour les titres de chapitres et de grandes parties dans les supports de communication.

Gala Biline

AA EE

VOLOREM AUT
 ESEQUODIST SENT
 ONSEQUIO ETURTOTAM
 UT FUGA AQUAM

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
 ÀÀBCÇDEÉÈFGHIJKLMNOÔÖPQRSTUÜVWXYZ
 0123456789 :./?!+=\$€(—)

Siège

Gala Biline

TITRE DE CHAPITRE
OU GRANDE PARTIE

Muli Regular +
Black en capitale

TITRE PRINCIPAL
DE PARTIE

Muli Extrabold en
capitale avec filet

**TITRE DE SOUS-PARTIE
OU DE PARAGRAPHE**

Muli Extrabold
en capitale

TITRE D'ARTICLE

EEE

TITRE DE CHAPITRE
OU GRANDE PARTIE

TITRE PRINCIPAL
DE PARTIE

TITRE DE SOUS-PARTIE
OU DE PARAGRAPHE

TITRE D'ARTICLE

ASL

TITRE DE CHAPITRE
OU GRANDE PARTIE

TITRE PRINCIPAL
DE PARTIE

TITRE DE SOUS-PARTIE
OU DE PARAGRAPHE

TITRE D'ARTICLE

ABJ

TITRE DE CHAPITRE
OU GRANDE PARTIE

TITRE PRINCIPAL
DE PARTIE

TITRE DE SOUS-PARTIE
OU DE PARAGRAPHE

TITRE D'ARTICLE

Cette police de caractère peut doit être utilisée sur les supports bureautique (Word, PPT...).

Cette police est utilisée comme typographie de titraile, notamment pour les titres de chapitres et de grandes parties sur les supports bureautique (Word, PPT...).

Trade Gothic Next

Trade Gothic Inline

Aa Aa

AE AE

Us plantibust, tenis doluptati ut volorem veriorae voluptame et quiae aut esequodist, sent. Doluptatur, eliquo bea quis escillestia soluptat hitas moluptatem vendi venda eaquate si ommolut aeptiant, sanditis con nus ex eos volorpore, cum, cone cuptati oratur ?

VOLOREM AUT
ESEQUODIST SENT
ONSEQUO
ETURTOTAM UT
FUGA AQUAM

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
aàbcçdeéèfghijklmnoôöpqrstuüvwxyz
0123456789 :/.?!+=\$€(—)

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
AÀBCCDEÉÈFGHIJKLMNOÖPQRSTUÜVWXYZ
0123456789 :/.?!+=\$€(—)

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
aàbcçdeéèfghijklmnoôöpqrstuüvwxyz
0123456789 :/.?!+=\$€(—)

exemple siège

Trade Gothic
Inline

TITRE DE LA SLIDE

Trade Gothic Next
Capitales

SOUS TITRE

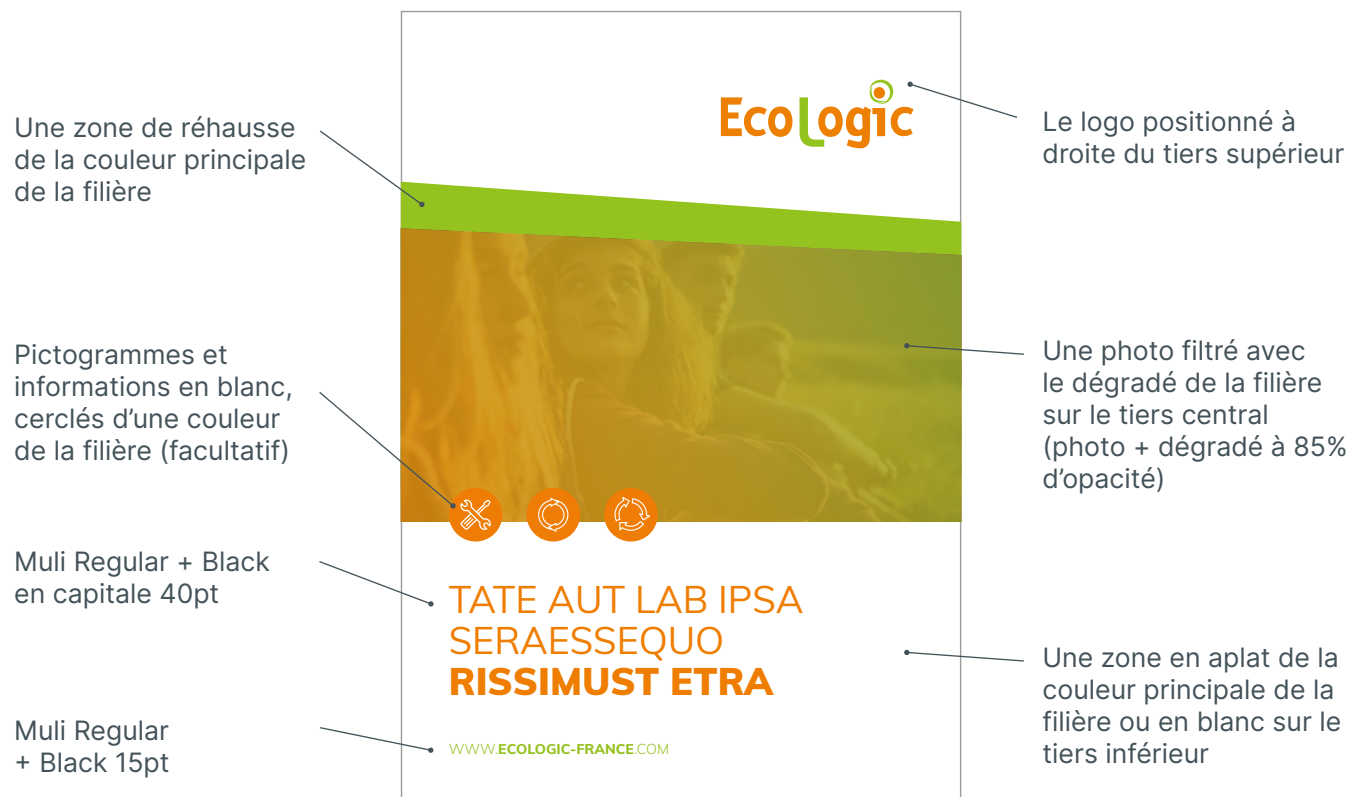
Trade Gothic Next

Texte de la diapositive

- Texte en bullet point
- Texte en bullet point
- Texte en bullet point
- Texte en bullet point

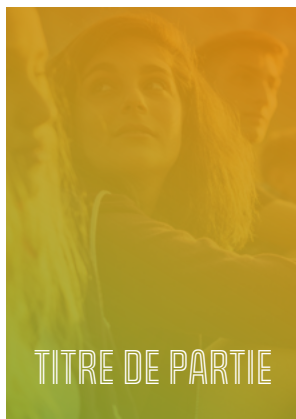
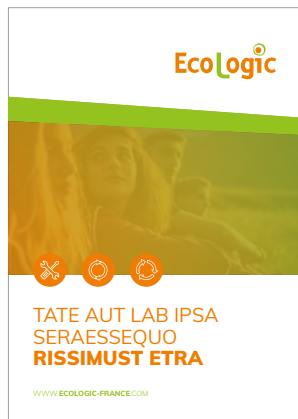
Trade Gothic Next
italic

Commentaire, légende, ...



Variante

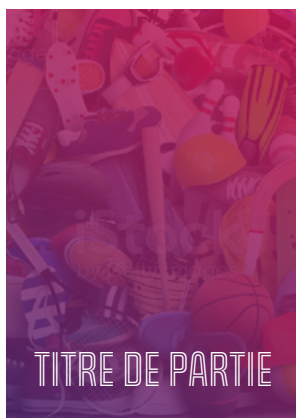
Siège



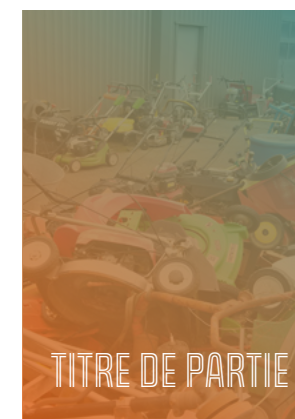
EEE



ASL



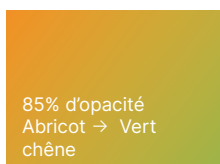
ABJ



Exemple d'image du siège



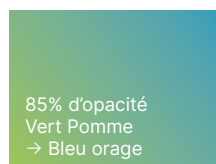
+



Exemple d'image EEE



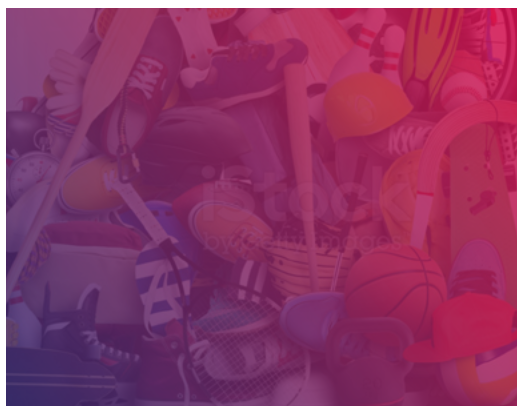
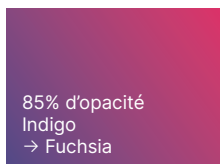
+



Exemple d'image ASL



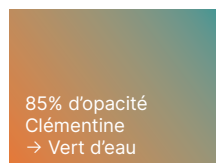
+



Exemple d'image ABJ



+



Mise en page en deux colonnes

Titre principal
Gala Biline 50pt

Chapô
Muli Regular 13pt
Couleur secondaire

Titre d'article
Muli Black 10pt
Couleur principale

Pied de page
Muli regular 6,5pt
Couleur tertiaire

Encart : texte blanc sur fond de la couleur principale de la filière

Légende des photos et/ou images :
Muli Italic 7pt
Couleur secondaire

TITRE DE LA PREMIÈRE GRANDE PARTIE

Ecologic est un des deux éco-organismes généralistes, agréés par l'État pour la prévention, la collecte, la dépollution et le recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques, que vous retrouvez souvent sous les acronymes EEE ou D3E.

ECOLOGIC EN QUELQUES MOTS

La loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire promulguée le 20 février 2020, modifie profondément le cadre d'activité de la responsabilité élargie des producteurs et par conséquent des éco-organismes. Cela concerne en premier lieu les éco-organismes, avec une évolution de leur périmètre d'intervention, notamment dans le domaine de la prévention. La filière EEE est la première concernée par ces mutations, car ces évolutions seront mises en œuvre dès le renouvellement de l'agrément.

Les travaux réglementaires pour la mise en application de la réforme des REP portés par la Loi AGE3 sont initiés et aboutissent à la publication des décrets portant réforme de la responsabilité élargie des producteurs et à diverses dispositions d'adaptation, respectivement en novembre et décembre. Le ou les cahier(s) des charges à venir viendront confirmer l'évolution du dispositif REP EEE.

LA FILIÈRE EEE EN TRANSITION(S)

Pour les EEE ménagers, l'agrément arrive à échéance. Pour les EEE professionnels, nous étions dans l'année où est réalisé le contrôle périodique obligatoire qui évalue le respect des exigences et l'atteinte des objectifs liés à notre agrément.

Face à l'ampleur des changements annoncés et compte-tenu de la situation, l'agrément EEE ménagers d'Ecologic a été renouvelé jusqu'en décembre 2021, alors qu'il arrivait initialement à échéance en décembre 2020. Ce renouvellement s'est fait sur la base de l'ancien cahier des charges et des nouvelles exigences d'application immédiate, comme notamment la mise en place d'un comité des parties prenantes ou d'une garantie financière exigée au L541-10-71.

ECOLOGIC ET LA FILIÈRE AU DÉFI DE LA CRISE SANITAIRE

Comme beaucoup de secteurs, la crise liée au COVID a eu un impact non négligeable sur Ecologic et l'ensemble de la filière. Des méthodes repensées pour conserver la proximité et la concertation (en particulier avec les périéristes et les collectivités territoriales), des adaptations aux évolutions de la collecte, un calendrier perturbé pour la mise en œuvre de la loi AGE3, etc. Dans ce contexte, Ecologic n'a cessé d'adapter son fonctionnement et globalement tenu ses objectifs et ses missions même si la crise a impacté ses résultats notamment dans le domaine des EEE professionnels.

NOUVEAUX CHALLENGES ET NOUVELLES PERSPECTIVES

Dans le cadre de la mise en place de nouvelles filières REP, Ecologic a souhaité proposer ses services à ses producteurs adhérents concernés, dès lors que cela faisait sens. C'est dans ce contexte que nous nous sommes mis en lien avec l'Union Sport et Cycle, fédération professionnelle du secteur sport et loisir, en vue de la future filière Articles de Sport et Loisirs. Notre éco-organisme a ainsi été retenu pour préparer le lancement de cette filière et y solliciter un agrément, alors que son lancement officiel aura lieu le 1er janvier 2022.

Ecologic est heureux que le domaine de la prévention et en particulier de la réparation soit plus fortement promu par les nouvelles dispositions. Nous avons notamment déployé en 2020 le site e-reparation, dont l'objectif est de fournir des outils à disposition de tous pour pouvoir accéder à des solutions de réparation.

DE NOUVELLES IDÉES POUR COLLECTER NOS DÉCHETS

Conformément à nos objectifs et notre ambition de recycler ou donner une seconde vie à un maximum de déchets, notre éco-organisme propose chaque année de nouvelles solutions de collecte.

Barres de collecte des petits appareils ménagers utilisés dans les villes, collectes fluviales, actions de collecte caritatives, nous multiplions les leviers et les opportunités de collecte. Autant d'actions qui contribuent à éviter un mauvais geste, dépolluer nos bords communs ou encore diffuser une culture du bon geste de tri.

LA FILIÈRE AU DÉFI DE LA CRISE SANITAIRE

Comme beaucoup de secteurs, la crise liée au COVID a eu un impact non négligeable sur Ecologic et l'ensemble de la filière. Des méthodes repensées pour conserver la proximité et la concertation (en particulier avec les périéristes et les collectivités territoriales), des adaptations aux évolutions de la collecte, un calendrier perturbé pour la mise en œuvre de la loi AGE3, etc. Dans ce contexte, Ecologic n'a cessé d'adapter son fonctionnement et globalement tenu ses objectifs et ses missions même si la crise a impacté ses résultats notamment dans le domaine des EEE professionnels.

Légende de la photographie

01 30 57 79 09 • contact@ecologic-france.com • www.ecologic-france.com

EEE

TITRE DE LA PREMIÈRE GRANDE PARTIE

Ecologic est un des deux éco-organismes généralistes, agréés par l'État pour la prévention, la collecte, la dépollution et le recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques, que vous retrouvez souvent sous les acronymes EEE ou D3E.

ÉCOLOGIC EN QUELQUES MOTS

La loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire promulguée le 20 février 2020, modifie profondément le cadre juridique de la responsabilité élargie des producteurs et par conséquent des éco-organismes. Cette nouvelle loi introduit de nouvelles obligations pour conserver le principe de la loi de 2005, avec une prise en compte de leur périmètre d'intervention, notamment dans le domaine de la prévention. La filière EEE est la première concernée par ces nouvelles règles, car ses déchets sont mis en œuvre dans le renouvellement des équipements.

Les travaux réglementaires pour la mise en application de la loi EEE sont en cours. Ils ont été réalisés par Ecologic et le collectif des éco-organismes agréés par l'État pour la prévention, la collecte, la dépollution et le recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques. La loi EEE est entrée en vigueur le 1er janvier 2022.

Les travaux réglementaires pour la mise en application de la loi EEE sont en cours. Ils ont été réalisés par Ecologic et le collectif des éco-organismes agréés par l'État pour la prévention, la collecte, la dépollution et le recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques. La loi EEE est entrée en vigueur le 1er janvier 2022.

01 30 57 79 00 • contact@ecologic-france.com • www.ecologic-france.com

DES NOUVELLES IDÉES POUR COLLECTER NOS DÉCHETS

Conformément à nos objectifs et notre volonté de proposer de nouvelles idées pour collecter nos déchets, nous avons travaillé avec nos partenaires et les collectivités territoriales, des associations de producteurs de déchets, un cabinet indépendant pour mener une étude de la loi EEE, etc. Dans ce contexte, Ecologic a eu l'idée d'élaborer son fonctionnement et globalement de proposer des idées pour collecter nos déchets et nos missions même si la mise en œuvre de ces idées est en cours.

Les travaux réglementaires pour la mise en application de la loi EEE sont en cours. Ils ont été réalisés par Ecologic et le collectif des éco-organismes agréés par l'État pour la prévention, la collecte, la dépollution et le recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques. La loi EEE est entrée en vigueur le 1er janvier 2022.



Appareil en attente de recyclage

ASL

TITRE DE LA PREMIÈRE GRANDE PARTIE

Ecologic est un des deux éco-organismes généralistes, agréés par l'État pour la prévention, la collecte, la dépollution et le recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques, que vous retrouvez souvent sous les acronymes EEE ou D3E.

ÉCOLOGIC EN QUELQUES MOTS

La loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire promulguée le 20 février 2020, modifie profondément le cadre juridique de la responsabilité élargie des producteurs et par conséquent des éco-organismes. Cette nouvelle loi introduit de nouvelles obligations pour conserver le principe de la loi de 2005, avec une prise en compte de leur périmètre d'intervention, notamment dans le domaine de la prévention. La filière EEE est la première concernée par ces nouvelles règles, car ses déchets sont mis en œuvre dans le renouvellement des équipements.

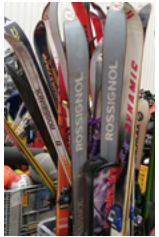
Les travaux réglementaires pour la mise en application de la loi EEE sont en cours. Ils ont été réalisés par Ecologic et le collectif des éco-organismes agréés par l'État pour la prévention, la collecte, la dépollution et le recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques. La loi EEE est entrée en vigueur le 1er janvier 2022.

01 30 57 79 00 • contact@ecologic-france.com • www.ecologic-france.com

DES NOUVELLES IDÉES POUR COLLECTER NOS DÉCHETS

Conformément à nos objectifs et notre volonté de proposer de nouvelles idées pour collecter nos déchets, nous avons travaillé avec nos partenaires et les collectivités territoriales, des associations de producteurs de déchets, un cabinet indépendant pour mener une étude de la loi EEE, etc. Dans ce contexte, Ecologic a eu l'idée d'élaborer son fonctionnement et globalement de proposer des idées pour collecter nos déchets et nos missions même si la mise en œuvre de ces idées est en cours.

Les travaux réglementaires pour la mise en application de la loi EEE sont en cours. Ils ont été réalisés par Ecologic et le collectif des éco-organismes agréés par l'État pour la prévention, la collecte, la dépollution et le recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques. La loi EEE est entrée en vigueur le 1er janvier 2022.



Appareil en attente de recyclage

ABJ

TITRE DE LA PREMIÈRE GRANDE PARTIE

Ecologic est un des deux éco-organismes généralistes, agréés par l'État pour la prévention, la collecte, la dépollution et le recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques, que vous retrouvez souvent sous les acronymes EEE ou D3E.

ÉCOLOGIC EN QUELQUES MOTS

La loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire promulguée le 20 février 2020, modifie profondément le cadre juridique de la responsabilité élargie des producteurs et par conséquent des éco-organismes. Cette nouvelle loi introduit de nouvelles obligations pour conserver le principe de la loi de 2005, avec une prise en compte de leur périmètre d'intervention, notamment dans le domaine de la prévention. La filière EEE est la première concernée par ces nouvelles règles, car ses déchets sont mis en œuvre dans le renouvellement des équipements.

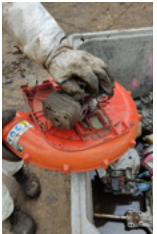
Les travaux réglementaires pour la mise en application de la loi EEE sont en cours. Ils ont été réalisés par Ecologic et le collectif des éco-organismes agréés par l'État pour la prévention, la collecte, la dépollution et le recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques. La loi EEE est entrée en vigueur le 1er janvier 2022.

01 30 57 79 00 • contact@ecologic-france.com • www.ecologic-france.com

DES NOUVELLES IDÉES POUR COLLECTER NOS DÉCHETS

Conformément à nos objectifs et notre volonté de proposer de nouvelles idées pour collecter nos déchets, nous avons travaillé avec nos partenaires et les collectivités territoriales, des associations de producteurs de déchets, un cabinet indépendant pour mener une étude de la loi EEE, etc. Dans ce contexte, Ecologic a eu l'idée d'élaborer son fonctionnement et globalement de proposer des idées pour collecter nos déchets et nos missions même si la mise en œuvre de ces idées est en cours.

Les travaux réglementaires pour la mise en application de la loi EEE sont en cours. Ils ont été réalisés par Ecologic et le collectif des éco-organismes agréés par l'État pour la prévention, la collecte, la dépollution et le recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques. La loi EEE est entrée en vigueur le 1er janvier 2022.



Appareil en attente de recyclage

Complémentaire

TITRE DE LA PREMIÈRE GRANDE PARTIE

Ecologic est un des deux éco-organismes généralistes, agréés par l'État pour la prévention, la collecte, la dépollution et le recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques, que vous retrouvez souvent sous les acronymes EEE ou D3E.

ÉCOLOGIC EN QUELQUES MOTS

La loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire promulguée le 20 février 2020, modifie profondément le cadre juridique de la responsabilité élargie des producteurs et par conséquent des éco-organismes. Cette nouvelle loi introduit de nouvelles obligations pour conserver le principe de la loi de 2005, avec une prise en compte de leur périmètre d'intervention, notamment dans le domaine de la prévention. La filière EEE est la première concernée par ces nouvelles règles, car ses déchets sont mis en œuvre dans le renouvellement des équipements.

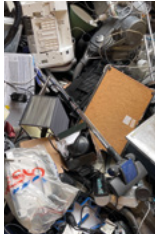
Les travaux réglementaires pour la mise en application de la loi EEE sont en cours. Ils ont été réalisés par Ecologic et le collectif des éco-organismes agréés par l'État pour la prévention, la collecte, la dépollution et le recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques. La loi EEE est entrée en vigueur le 1er janvier 2022.

01 30 57 79 00 • contact@ecologic-france.com • www.ecologic-france.com

DES NOUVELLES IDÉES POUR COLLECTER NOS DÉCHETS

Conformément à nos objectifs et notre volonté de proposer de nouvelles idées pour collecter nos déchets, nous avons travaillé avec nos partenaires et les collectivités territoriales, des associations de producteurs de déchets, un cabinet indépendant pour mener une étude de la loi EEE, etc. Dans ce contexte, Ecologic a eu l'idée d'élaborer son fonctionnement et globalement de proposer des idées pour collecter nos déchets et nos missions même si la mise en œuvre de ces idées est en cours.

Les travaux réglementaires pour la mise en application de la loi EEE sont en cours. Ils ont été réalisés par Ecologic et le collectif des éco-organismes agréés par l'État pour la prévention, la collecte, la dépollution et le recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques. La loi EEE est entrée en vigueur le 1er janvier 2022.

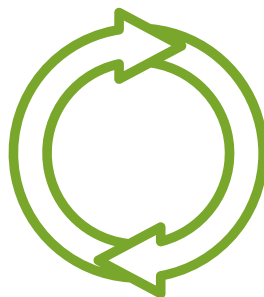


Appareil en attente de recyclage

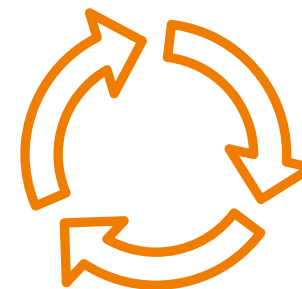
4. LES PICTOGRAMMES



RÉPARER

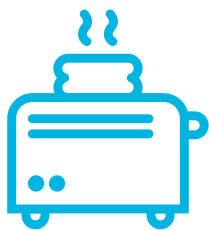


RÉUTILISER

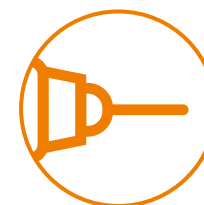
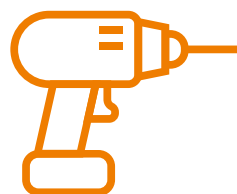


RECYCLER

Ces trois notions sont centrales.
Elles ont leur propre pictogramme associé.

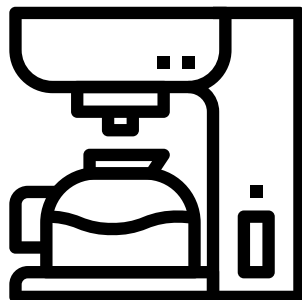


Pictogrammes filaires



Terminaisons rondes

LE BON PICTO :



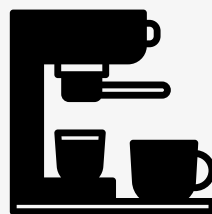
LES INTERDITS :



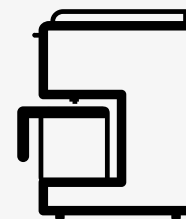
Traits trop fins



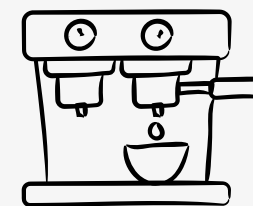
Dessin trop réaliste



Picto en plein



Différence d'épaisseur
des traits



Dessin à la main

SIÈGE



EEE



ASL



ABJ



SIÈGE



EEE



ASL



ABJ

